



Conges payes de quelle date

Par **gaelle**, le **14/02/2013 à 15:46**

Bonjour,rnrnJe suis en contrat CDI depuis le 21 Aout..rnJ'aurais aimé savoir à partir de quelle date pourrais je prendre mes congés? Pourrais je en poser cet été?Jusque fin janvier je viens de cumuler 12,42 jours.rnrnEst ce que à partir du premier juin j'aurais mes 5 semaines de congés payes?rnrnMerci de votre réponse

Par **pat76**, le **14/02/2013 à 16:56**

BonjourrnrnVous ne pourrez prendre que les congés payés que vous avez acquis entre le 21 août 2012 et le 31 mai 2013, à compter du 1er juin 2013.rnrnVous avez fait votre demande de départ en congé auprès de votre employeur?

Par **gaelle**, le **14/02/2013 à 17:15**

Merci de votre réponse..rnJe n ai pas fait de demande pour l instant..rnEt donc à partir du 1 er juin je ne pourrais prendre que mes congés acquis depuis Aout 2012 c'est à dire 22,45 jours environ.?